

Agriculture



Le finage correspond aux limites d'un territoire villageois. Très souvent le finage regroupe plusieurs terroirs permettant une diversification des ressources. En Europe, les limites des finages médiévaux se sont souvent transformées en limites de communes.

Le finage de Neuville est de 1725 hectares, la moitié environ est couverte de forêts et de friches, pour l'autre moitié, ce sont, excepté quelques hectares à Bourg-de-Partie, des terres de qualité médiocre ; les prés sont classés comme très mauvais, voire comme marais.

Récemment, certaines friches ont été plantées de pins, ce qui a permis de bien valoriser ces étendues. Il y avait alors des « vaines pâtures » et des « abreuvis ».

Vaines pâtures et abreuvis

Les prés hauts qui ne portent point de regain, sont réputés vaines pâtures aussitôt qu'ils sont fauchés, & que l'herbe en a été enlevée ; parce qu'alors le pâtage ne porte aucun préjudice au propriétaire, & les prés d'abreuvis qui donnent une seconde herbe, ne sont vaines pâtures qu'après que le regain a été enlevé, ce qui se pratique jusqu'après la S. Rémi.

On entend par le terme de vaine pâture, les guérets, les prés après la dépouille de l'herbe, les landes, les bruyères, les terres en friche, les terres labourables après la moisson & les bords des chemins.

Ce droit n'appartient à aucun habitant en particulier, mais à tous. Personne en particulier ne peut en disposer, & chacun peut en user en commun en général¹.

Les cultures

C'est la culture des céréales qui était et reste encore la principale occupation : avant la révolution, du seigle majoritairement et un peu de blé, après, la proportion est inversée.

Fin XVIII^e siècle et début du XIX^e, les cultures se sont diversifiées.

On cultivait des **oignons** et des **choux**. On apportait de la terre et les prés humides ou tourbeux devenaient plus fertiles et le rendement étant supérieur, ils permettaient de bons revenus. Les jardins qui faisaient la richesse du pays se situaient près des Maisons Jeannet et de la Petite et la Grande Prévôté.



La batterie à la ferme Daniel.

1. *Conférence de la coutume de Sens avec le droit romain, les Ordonnances du Royaume & les autres Coutumes* (Editeur Tarbé, 1787). Original provenant de la bibliothèque de l'Etat de Bavière.
https://books.google.fr/books?id=Id9IAAAAcAAJ&dq=abreuvis&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

Anecdote : les habitants des communes voisines appelaient les gens de Neuville des « ventres à choux », mais ils répondaient à ceux d'Estissac qu'ils étaient des « mangeurs d'âne » et à ceux de Villemaur qu'ils étaient des « Panadiers » (Les habitants, pauvres, mangeaient une soupe faite de pain trempé dans du lait appelée la panade) qui se laisseraient rosier par les « cajats » de Pâlis. (L'encaigne est une cave creusée dans la craie, les « crayats » étaient les habitants de Pâlis, devenus les « Cajats »²).

Le **chanvre**, également planté dans ces tourbières et prés humides, faisait travailler les moulins établis sur la Vanne.

Le **bois** tiré des collines avoisinantes était acheminé par flottage.

Les cultivateurs, unis par des liens de « solidarité fraternelle », fêtaient saint Éloi le lundi qui suivait le 1^{er} décembre.

Et puis, la bonneterie a pris de l'importance et donc le jardinage a presque été abandonné. Pour utiliser ces étendues devenues fertiles, on y fit des plantations de peupliers et d'aunelles (des aulnes) mais les terrains ont perdu de leur valeur, un are se vendait de 60 à 100 francs, après l'essor de la bonneterie, de 10 à 20 francs.

Vers la fin du XIX^e siècle, à Bourg-de-Partie, on cultivait la **vigne** sur les coteaux fertiles et assez bien exposés. Elle disparut à cause du phylloxéra.

Les plantations de **pommiers**, qui ont remplacé la vigne, ont généré la consommation et la vente des pommes et du cidre. Ces vergers avaient un bon rendement quand la terre contenait moins de quarante pour cent d'argile : Les Usageats, le fond des Terriers, la queue de Vaupreuse, les hauts des Cailloux, Montaigu, le sommet des Brosses.

La destruction du gui sur les arbres était obligatoire, de même que celle des chardons et des hannetons (arrêtés préfectoraux). Cette culture s'est poursuivie jusque dans les années 1970 mais a complètement disparu.

Après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre du plan « Marshall » (1948) les États-Unis amenèrent la motorisation agricole. La mécanisation de l'agriculture apparut à Neuville vers 1955-1960 avec les premiers tracteurs. L'emploi de la main-d'œuvre chuta fortement.

De 1933 à 1975 le nombre d'exploitations passa de 19 à 5. Un remembrement a eu lieu en 1966. Ensuite, pour l'arrivée de l'autoroute A5 en 1993, un remembrement intercommunal avec Estissac a été nécessaire.



Cadastre napoléonien.

2. Notre Pays d'Othe, par Jeanne Martel et Jeannine Velut.

Aujourd'hui, les terres agricoles représentent environ 58 % du finage soit 1 007 ha. Cinq cultivateurs exercent aujourd'hui à Neuville-sur-Vanne, ils cultivent du blé principalement et aussi de l'orge, de l'escourgeon (appelé aussi orge d'hiver), du colza, du maïs, du tournesol, un peu de pois et de la luzerne.

Les anciennes fermes, habitations et « maisons » dans les écarts de Neuville-sur-Vanne

Les écarts sont des hameaux ou de grosses bâtisses isolées :

- la « Ferme du Point du Jour » qui fut démolie vers 1860, était une ferme et une auberge construites sur la route d'Orléans à Nancy, et à environ 100 m à l'ouest du chemin de Neuville au Mesnil-Saint-Loup ;
- une petite habitation sur le Pley (dans leurs déclarations, les seigneurs écrivaient le « Pellé », ce qui signifie terre pelée) qui fut abandonnée en 1830, car la culture n'y faisait pas bien vivre son propriétaire sieur « Baguet ». Colline de 204 m

d'altitude, le Pley appelé aussi « Sècheville » tenait à l'Est aux prés du château et formait une forêt de pins ;

- plus anciennement, « les Maisons Joannet » étaient un petit groupe d'habitations dont le nom est resté à la contrée ;
- enfin, la maison Badelet ou Tartara à 200 m du Pley en direction du Mesnil-Saint-Loup, un domaine agricole possédé par les calvinistes à la fin du XVI^e siècle (archives de l'Aube temple protestant de Saint-Mards). Suite à la révocation de l'Édit de Nantes, Jean Badelet possesseur du domaine a fait abjuration et peu de temps après sa mort la maison, abandonnée, est tombée en ruine. Elle fut reconstruite au XIX^e siècle. La famille Henriot y résida, jusqu'en 1973 ; l'autorisation lui avait été donnée de s'approvisionner en eau à un poteau d'incendie du réseau de Neuville. Le stockage avait lieu dans une tonne (une citerne) pour ravitailler les habitants et les animaux de la ferme. Une partie du chemin dit du Tartarat était appelée « Chemin aux ânes ». Les bâtiments existent encore de nos jours sous le nom de « Ferme du Tartarat » et abritent un chenil.



Ferme du Tartarat.